

2019/2020



DEVENIR PROFESSEUR DES ÉCOLES

Master MEEF
1^{er} degré
à l'Inspé

► Institut National Supérieur du Professorat
et de l'Éducation

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



5 sites universitaires où l'alternance et la recherche sont au service de la formation des enseignants

L'Inspé Académie de Nantes forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école primaire (1^{er} degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). Les Inspé délivrent une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) sont devenues des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Inspé).

L'Inspé Académie de Nantes compte près de 2400 étudiants répartis sur les 5 départements des Pays de la Loire. Il propose 22 parcours de formation différents pour enseigner ou encadrer des élèves de la maternelle au lycée (voir carte des formations). La formation initiale des candidats aux concours de l'enseignement constitue l'activité principale des Inspé, néanmoins la formation continue tout au long de la carrière des enseignants déjà en poste fait aussi partie des missions de l'Inspé

Les professeurs des écoles travaillent avec des enfants de 2 à 11 ans, c'est à dire de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire.

LA CARTE DES FORMATIONS DE L'INSPE ACADÉMIE DE NANTES 2019/2020



MASTER MEEF

1^{ER} DEGRÉ

Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2)

Modalités d'inscription : formation initiale ou continue

Concours préparé : CRPE

Niveau de recrutement : Bac + 3 ou équivalent

Formation requise : Toute licence disciplinaire, en particulier les licences en lien avec l'éducation (licences correspondant aux enseignements du premier degré, ou traitant de questions d'enseignement et d'éducation). Ces formations permettent un accès prioritaire. Les candidats non-titulaires du titre de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas.

Lieux de formation : Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Laval.

Débouchés : professeur des écoles (maternelle et école élémentaire), enseignant à l'étranger, métiers de l'animation périscolaire, métiers de la formation...

OBJECTIFS DU MASTER MEEF 1^{ER} DEGRÉ

- Maîtrise des connaissances nécessaires pour enseigner en école élémentaire (savoirs disciplinaires et didactiques).
- Préparer les étudiants aux différentes épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) organisé par le rectorat.
- Sensibiliser à l'importance de la recherche en éducation pour prendre du recul et faire évoluer ses pratiques professionnelles
- Entrer progressivement dans l'exercice du métier de professeur des écoles.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le master MEEF 1^{er} degré repose sur 5 grands domaines à savoir :

- le domaine disciplinaire indispensable pour l'enseignement et nécessairement pluriel dans le premier degré ;
- le domaine didactique, tout ce qui relève de la relation entre pratiques d'enseignement et apprentissages des élèves ;
- le contexte d'exercice pour comprendre le fonctionnement du système éducatif ;
- la recherche, pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser ;
- la mise en situation professionnelle progressive au cours des stages d'observation, de pratique accompagnée puis en responsabilité si l'étudiant est lauréat du CRPE.

LES STAGES

M1		M2	
Stage d'observation	Stage de pratique accompagnée	Stage en responsabilité	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4

Réforme de la formation des enseignants



Loi « pour une école de la confiance »

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, une réforme de la formation des enseignants est en cours :

- Le contenu de la formation en master MEEF présenté dans ce document connaîtra quelques évolutions dès la rentrée 2020 mais se déroulera toujours en deux ans ;
- Les étudiants réaliseront toujours des stages sur le terrain en M1 et en M2 : stage d'observation et pratique accompagnée & stage en responsabilité.
- À partir de la rentrée 2021, les épreuves des concours (organisés par le ministère de l'Éducation nationale) actuellement placées à la fin de la 1^{ère} année de master, seront déplacées pour tous les candidats à la fin de la 2^{ème} année de master MEEF.

Restez informé !

Inscrivez-vous à la newsletter d'informations du site du ministère de l'Éducation Nationale
www.devenirenseignant.gouv.fr

Le parcours pour devenir professeur des écoles



* Le concours sera placé à la fin du Master 2 à partir de la session 2022 (rentrée 2021)

Le concours CRPE

Les épreuves du concours seront amenées à évoluer à partir de la session 2022.

Le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est un concours organisé par le rectorat pour enseigner auprès d'enfants de 2 à 11 ans. Très polyvalent, l'enseignement du 1^{er} degré concerne le français, les mathématiques, histoire géographie, sciences expérimentales, langue vivante, éducation musicale, arts plastiques, EPS, éducation morale et civique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux personnes inscrites en master 1 ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent sauf pour quelques exceptions.

CALENDRIER

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site www.education.gouv.fr entre septembre et octobre. Les épreuves écrites d'admissibilité ont généralement lieu en avril et les oraux d'admission en juin.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. Deux épreuves écrites d'admissibilité : une épreuve de français (4h) et une épreuve de mathématiques (4h).

2. Deux épreuves orales d'admission :

- l'analyse d'une situation professionnelle à partir d'un dossier préparé par le candidat.
- la deuxième épreuve permet au jury d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'EPS et vise aussi à apprécier ses connaissances sur le système éducatif français.

Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 :
À PARTIR DE MARS 2020

Cette première démarche en ligne permet de formuler des vœux parmi les 5 sites de formation.

Rendez-vous sur le site
inspe.univ-nantes.fr

Inscriptions universitaires :
à partir de septembre sur chaque site de formation



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

inspe-1degre@univ-nantes.fr

02 53 59 24 18

inspe.univ-nantes.fr

Inspe de l'Académie de Nantes

@InspeNantes